Luxembourg, le 25 janvier 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



Chambre des Députés Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit B.P. 510 L-2015 Luxembourg

Tel.: 22 41 84 1 Fax: 47 10 07

dp@dp.lu www.dp.lu

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Le diabète de type 2 apparaît généralement à partir de 40 ans. Mais cette maladie est également de plus en plus fréquente chez les personnes plus jeunes. En Allemagne, les médecins constatent depuis la pandémie une tendance à l'augmentation du diabète de type 2 chez les enfants et les adolescents.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- Combien de cas de diabète de type 2 ont été constatés chez les enfants et les adolescents au Luxembourg au cours des cinq dernières années ?

Le diabète étant souvent lié à l'obésité, une diététique peut être prescrite pour le traiter.

- Combien de remboursements de diététiques ont été effectués au cours des cinq dernières années ? Combien de traitements ont concerné des enfants ?
- Monsieur le Ministre, pour quelles raisons les traitements de groupe chez les diététiciens ne sont-ils pas remboursés ?
- Madame la Ministre, existe-t-il des délais d'attente pour pouvoir entamer un traitement chez un diététicien ? Dans l'affirmative, quelle est la durée de cette attente ? »

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Gilles BAUM

Député

Gusty GRAAS Député